

« La planification patrimoniale mobilière – outils actuels »

Webinaire non interactif

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale

Ce **séminaire non interactif**, destiné à la pratique notariale, aura pour but de fournir les clés pour la compréhension et l'utilisation des outils de planification patrimoniale et successorale actuels. Les sujets suivants seront notamment abordés :

- **Les assurances** (assurances vie, assurance placement, assurance groupe) dans un contexte de planification :
 - o Impact des nouveautés civiles et fiscales sur l'assurance vie et l'assurance placement.
 - o Questions de la pratique - P.ex : Peut-on déroger aux récompenses prévues aux articles 1400 et 1401 du Code civil dans le contexte ? Prise d'effet des nouvelles dispositions civiles dans la pratique ? Peut-on donner une assurance groupe ?
- **L'accroissement mobilier** :
 - o Opportunité et utilisation en planification.
 - o Accueil par l'administration fiscale dans les trois régions.
 - o Questions de la pratique - P.ex : Est-ce qu'une seule convention peut, dans son objet, viser tous les biens indivis, ou est-il plus judicieux de dresser plusieurs conventions particulières ? Quid de la subrogation ? Quid des revenus générés à partir de la date de la signature ? Quid des plus-values ? Une clause d'accroissement peut-elle viser les biens communs ? Comment harmoniser le souhait civil et les conséquences fiscales ?
- **Le mandat extrajudiciaire** :
 - o Dernières modifications législatives.
 - o Remise aux participants d'un modèle complet de mandat suite aux dernières réformes.
 - o Questions de la pratique
P. ex : Quid de la spécificité du mandat pour donner ? Le mandataire-il peut souscrire un contrat d'assurance ? Quid du pacte successoral ? Le mandataire peut-il librement désigner/ modifier les bénéficiaires d'une donation ou d'une police d'assurance ? Emploi du mandat extrajudiciaire dans la pratique bancaire ?

Orateur

- ◆ **Maître Alain Van Geel**, avocat au Barreau de Bruxelles, partner du Cabinet Tiberghien

Dates

- ◆ Vendredi **19 mars 2021**, **webinaire non interactif** de **13h à 17h**
- ◆ Mardi **23 mars 2021**, **webinaire non interactif** de **9h à 13h**

Horaire **webinaire non interactif**

Vendredi 19 mars 2021 : 13h-17h

Mardi 23 mars 2021 : 9h-13h

Tarif

Le prix de la formation est de **225 € HTVA** par demi-journée. Une réduction est accordée si plusieurs participants d'un même cabinet s'inscrivent simultanément, 195 € HTVA par participant (une seule facture).

Participation

Ce webinaire est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Cette formation en ligne est une rediffusion, il n'y aura donc pas de possibilité d'interaction.

Agréation

Cette formation a été agréée par la Chambre Nationale des Notaires sous le numéro 20/31500 et vous donne droit à 3,5 heures de formation juridique.

CARTE-REPONSE

KnopsEdu

Données de facturation :

Étude :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Numéro de TVA :

Coordonnées des participants :

Nom du participant 1 :

Adresse e-mail du participant 1 :

Adresse postale du participant 1 :

Nom du participant 2 :

Adresse e-mail du participant 2 :

Adresse postale du participant 2 :

Inscription pour le **webinaire non interactif** du vendredi **19 mars** 2021, 13h-17h

Inscription pour le **webinaire non interactif** du mardi **23 mars** 2021, 9h-13h

Prix pour une inscription : 225 € HTVA. Si inscription groupée, le prix sera de 195 € HTVA par participant. Vous recevrez une facture commune au tarif réduit uniquement dans le cas d'une inscription simultanée.

L'inscription inclut l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 75 €.

Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. Dans ce cas vous obtiendrez un remboursement de 150 € par session annulée. En cas d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.

La planification patrimoniale mobilière - outils actuels

webinaire non interactif

Comment s'inscrire ?

- Inscription online via notre site www.moncode.be/formations
Vous devrez compléter une seule fois vos coordonnées complètes, puis avec votre login vous aurez la possibilité de vous inscrire rapidement et facilement à toutes nos formations.
- OU renvoyez-nous cette carte-réponse complétée :
 - Par la poste à :
KnopsPublishing
Rue de Genval, 4
1331 Rosières
 - Par fax au 014/73 89 50
 - Par mail à
info@moncode.be